

Comité Régional Île-de-France

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

COUPES 2 & 3 **FORMATIONS** **secteur** **COQUELICOT**

É t a p e 1

1^{er}/03/20



Gymnase de la Petite Arche

33 Impasse Jean Rostand, 78 ACHERES

Crédit  Mutuel

GYMNOVA

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



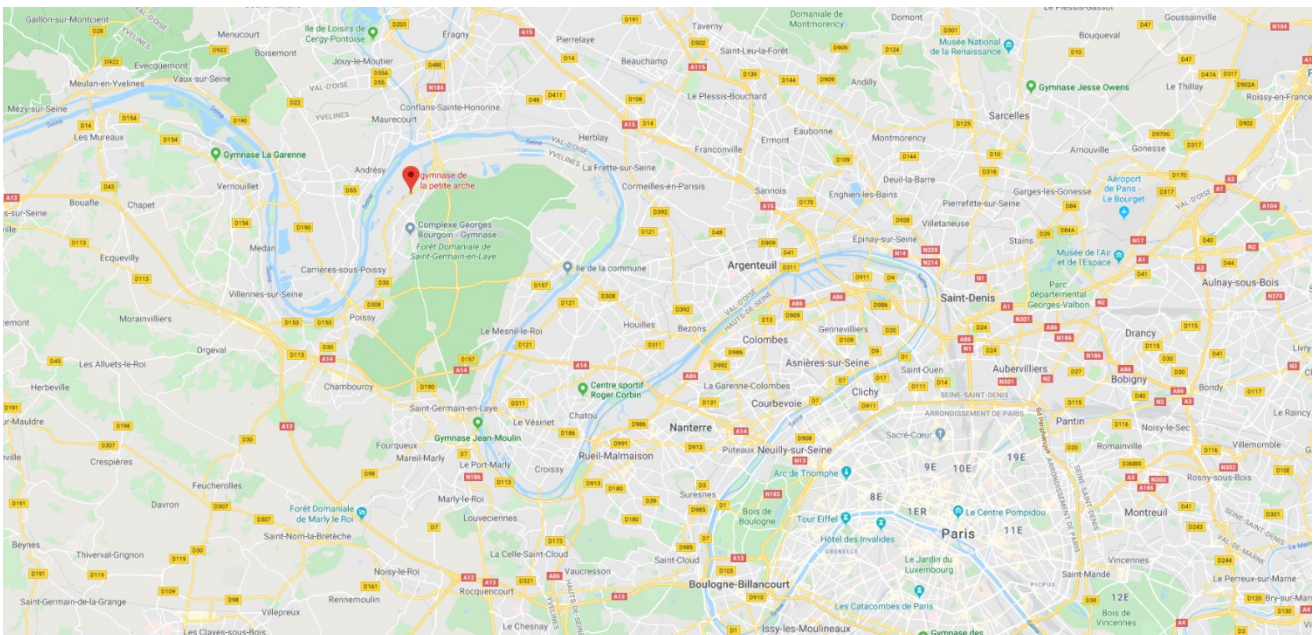
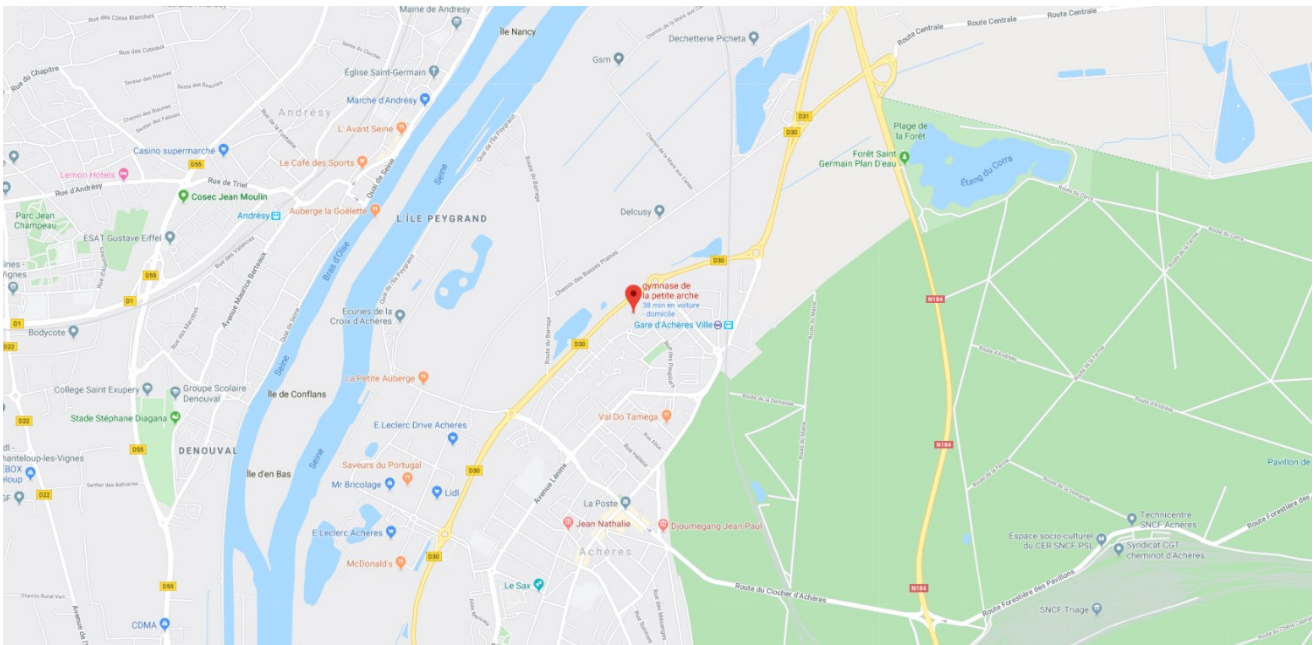
 **MORÉAU**

 **Région
île de France**



Adresse :

Gymnase de la Petite Arche
33 Impasse Jean Rostand
78260 Achères





Horaires et répartitions

Groupe 1 : Breuillet, Achères, Briis-sous-Forges, Ballainvilliers

Groupe 2 : Voisins, Evry

Groupe 3 : Wissous, Paray, Issy, Sèvres

Groupe 4 : Rambouillet, La Ferté Maise, Chevreuse, Velizy

Groupe 5 : Saint Germain les Arpajon, Créteil

Groupe 6 : Ris Orangis, Chatou, Elancourt

Groupe 7 : Antony

Groupe 8 : Fontenay aux Roses

Groupes	Échauffement (1h) et Entraînement sur le praticable (10 minutes)	Passages en musique	Tests Physiques	Défilé gymnastes
Groupe 1	8h30-9h30 et 9h30-9h40	9h40-10h15	10h20-11h	11h
Groupe 2	8h30-9h30 et 10h15-10h25	10h25-11h	9h30-10h	11h
Groupe 3	10h-11h et 11h-11h10	11h10-11h45	11h50-12h30	12h35
Groupe 4	10h-11h et 11h45-11h55	11h55-12h30	11h-11h45	12h35
Groupe 5	12h50-13h50 et 13h50-14h	14h-14h35	14h40-15h20	15h25
Groupe 6	12h50-13h50 et 14h40-14h50	14h50-15h25	14h-14h40	15h25
Groupe 7	14h20-15h20 et 15h20-15h30	15h35-15h50	16h-16h20	16h25
Groupe 8	14h20-15h20 et 15h50-16h	16h05-16h25	15h20-15h50	16h25



Informations

Responsable secteur Coquelicot :

Manon LE BEHEREC manon.lebeherec@gmail.com

Accès aux vestiaires

L'accès est réservé strictement aux gymnastes et aux entraîneurs. Les parents ne sont pas autorisés à y accéder.

 Dans le cadre du plan Vigipirate, il sera demandé une ouverture des sacs à l'entrée.

Accueil

Entrée libre (pas de bons de soutien)

Une buvette, organisée par le club d'accueil, sera à la disposition des participantes et des familles.

Engagements

Les engagements sont déjà intégrés sur l'interface de votre club (menu COMPETITION) de l'Extranet Fédéral. Si vous n'avez pas de forfait à déclarer, vous n'avez rien à exécuter. Les engagements ont déjà été facturés. Un ajustement sera cependant effectué si ajouts de gymnastes, forfaits de gymnastes, ou absence de juges.

Forfaits

Les forfaits doivent être déclarés uniquement sur l'Extranet Fédéral et prévenir Manon LE BEHEREC

Musiques :

Les musiques et les enchaînements étant imposés pour les CF3 ainsi que pour le Main Libre CF2, il n'y a pas d'envoi de musique à effectuer.

Pour l'enchaînement ruban des CF2, merci d'envoyer la musique par mail à Manon LE BEHEREC à l'adresse suivante : manon.lebeherec@gmail.com avant le mercredi 26 février 2020.

Déroulement

Merci de bien faire attention au planning établi afin de débiter au bon engin (Mains-Libres ou engin programmé ou tests physiques).



Jugement

Responsable : Manon LE BEHEREC manon.lebeherec@gmail.com

Feuilles d'atelier :

Responsable : Manon LE BEHEREC

Les feuilles sont fournies par le comité régional pour les enchaînements imposés ainsi que les fiches de tests physiques.

Les feuilles « difficultés/Exactitude » des gymnastes du niveau « Coupe Formation – niveau 2 », passant les engins programmés sont à apporter, remplies à la responsable.

Jurys :

Réunion des juges : 9h00

- Les clubs sont tenus de fournir au minimum 1 juge licencié pour toute la journée de la rencontre.
- Tous les juges officiant dans la journée doivent assister, munis de leur carnet de juge, en tenue réglementaire, à la réunion des juges.
- Le juge doit être juge 2 min ou juge 1 avec 2 ans d'expérience, les nouveaux juges 1 ne pouvant pas juger l'artistique.
- Les juges doivent connaître les imposés.
- Les clubs d'accueil offrent le repas aux juges (1 juge par club uniquement)
- En cas de retard ou de problèmes merci de prévenir : Manon - 06 72 29 71 53

JURY A Praticable A	JURY B Praticable B	JURY C praticable A	JURY D Praticable B
Exé/Art 1 : Wissous	Exé/Art 1 : Issy	Exé/Art 1 : Sèvres	Exé/Art 1 : Paray
Exé/ Art 2 : Voisins	Exé/ Art 2 : Creteil	Exé/ Art 2 : Breuillet	Exé/ Art 2 : Chatou
Diff 1 : Briis	Diff 1 : Saint Germain	Diff 1 : La Ferté Maise	Diff 1 : Ris
Diff 2 : Antony	Diff 2 : Rambouillet	Diff 2 : Chevreuse	Diff 2 : Fontenay
Secrétaire Prat A : Achères	Secrétaire Prat B : Evry		

JURY A Praticable A	JURY B Praticable B	JURY C praticable A	JURY D Praticable B
Exé/Art 1 : Créteil	Exé/Art 1 : Saint Germain	Exé/Art 1 : Ris	Exé/Art 1 : Evry
Exé/Art 2 : Achères	Exé/Art 2 : Chevreuse	Exé/Art 2 : La Ferté Maise	Exé/Art 2 : Fontenay
Diff 1 : Voisins	Diff 1 : Issy	Diff 1 : Velizy	Diff 1 : Chatou
Diff 2 : Ballainvilliers	Diff 2 : Elancourt	Diff 2 : Sèvres	Diff 2 : Wissous
Secrétaire Prat A : Antony	Secrétaire Prat B : Rambouillet		